



Etats-Unis – Un regain de mobilisation pour l'étiquetage des OGM

Description

Aux Etats-Unis, les produits alimentaires contenant des OGM ne sont pas étiquetés en tant que tels. Pourtant, une majorité le souhaitent et plu-sieurs propositions de loi ont déjà été mises à l'ordre du jour au niveau fédéral ou d'un Etat particulier, sans succès.

Christophe Noisette, [Christophe Noisette](#)

Action pour l'étiquetage dans un supermarché en France Le 27 mars 2012, une pétition, soutenue par plus de 500 organisations, a été signée par plus d'un million d'étasuniens. En parallèle, un sondage commandé par l'association *Just Label It*, révèle que 91% des étasuniens souhaitent un tel étiquetage et 5% s'y opposent.

Par ailleurs, un nouveau projet de loi, déposé par la députée Kate Webb en février dans l'Etat du Vermont, propose qu'un produit agricole brut soit étiqueté « génétiquement modifié » et qu'un produit alimentaire transformé ait les allégations « partiellement réalisé avec le génie génétique », le tout de façon clairement visible. Si la loi était votée, elle entrerait en vigueur en 2014 et s'appliquerait aux aliments « *vendus dans les magasins du Vermont* », précise la députée.

Ce projet propose aussi d'interdire d'utiliser des allégations comme « naturelles » ou d'autres expressions synonymes, pour les produits contenant des OGM.

Actuellement de tels projets sont en cours dans les Etats de New-York, Californie, Connecticut, Washington, Maryland, Oregon, Tennessee et Nord Caroline.

L'entreprise Monsanto a fait savoir que si le Vermont ren-dait cet étiquetage obligatoire, elle attaquerait cette loi devant la justice. Le responsable à l'Agriculture du Vermont a alors précisé qu'il ne soutiendrait pas ce projet, « *nous ne voulons pas nous engager dans un procès coûteux dont on connaît l'issue* ». Dans les années 90, le Vermont avait rendu obligatoire l'étiquetage du lait contenant une hormone de croissance, loi qui fut annulée par un tribunal.

date créée

25 Mai 2012